

Accueil

Courrier
électronique

Nouveautés

Recherche
du site

DOC
CA1
EA
98C168
FRE

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT

SUR

LE CANADA ET L'ACCORD MULTILATÉRAL SUR L'INVESTISSEMENT

PAR

LE SOUS-COMITÉ DU COMMERCE, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

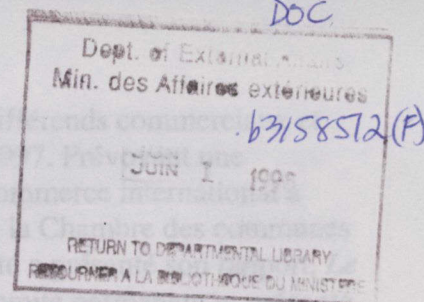
DU

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

INTRODUCTION

Le 9 octobre 1997, le ministre du Commerce international a écrit au président du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international pour lui demander que le Parlement examine la question de la participation du Canada aux négociations en cours sur un accord multilatéral sur l'investissement (AMI).

Le but de cette demande était d'encourager les Canadiens à donner au gouvernement des points de vue et des conseils sur la participation du Canada aux négociations de l'AMI qui ont été lancées en mai 1995. Le gouvernement a approuvé la participation du Canada aux négociations ainsi qu'un mandat de négociation à la recommandation conjointe du ministre du Commerce international, du ministre de l'Industrie et du ministre des Finances. Dès le départ, le gouvernement a cherché à procéder d'une manière ouverte et transparente afin de susciter un vaste appui du public pour les buts et les objectifs poursuivis par le Canada dans les négociations et, plus encore, pour s'assurer que les positions défendues par le Canada dans les négociations à Paris servent les meilleurs intérêts de tous les Canadiens.



5360328

53602-328